

Villes et Villages Fleuris

FICHE DE CANDIDATURE 2016

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-après la candidature de ma commune au label Villes et Villages Fleuris.

Fait à _____ le _____

Le Maire
Signature

*Les renseignements contenus dans ce dossier sont à l'usage exclusif
des organisateurs du label Villes et Villages Fleuris.*

A adresser à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental

2 Rue Paul-Louis Courier – CS 11200 – 24019 PERIGUEUX CEDEX

Bureaux situés : Pôle Paysage et Espaces Verts – Rue Fanlac – 24 660 COULOUNIEIX-CHAMIERES

Tél. 05 53 06 82 70 – Fax 05 53 06 16 26

cd24.villesetvillagesfleuris@dordogne.fr

Avant le 15 mai 2016

La candidature au label est gratuite

[Le règlement est téléchargeable à partir du site Internet : www.villesetvillagesfleuris.cd24.fr](http://www.villesetvillagesfleuris.cd24.fr)

Mairie

Nom de la commune : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Tél : _____

Télécopie : _____

Courriel : _____

Catégorie :

- | | |
|------------------------------------|--------------------------|
| 1 (moins de 1 000 hab.) | <input type="checkbox"/> |
| 2 (de 1 000 à 5 000 hab.) | <input type="checkbox"/> |
| 3 (de 5 001 à 30 000 hab.) | <input type="checkbox"/> |
| 4 (de 30 001 à 80 000 hab.) | <input type="checkbox"/> |

• Nom du Maire : _____

• Nom du maire-adjoint en charge des espaces verts : _____

• Nom du responsable des espaces verts: _____

Tél. : _____ Portable : _____ Courriel : _____

Informations générales :

Population (dernier recensement) : _____

Surface du territoire communal : _____

La commune était-elle inscrite en 2015 ? : Oui Non

Les objectifs :

Description des principaux objectifs de la démarche (amélioration de l'accueil, développement touristique, qualité de vie...) : _____

La stratégie :

- **La démarche de valorisation** (description sommaire du projet de valorisation du territoire municipal) :

- **Les moyens :**

- Budget consacré au fleurissement et aux aménagements paysagers : _____

- Nombre de personnes employées au service des espaces verts (le cas échéant) : _____

- Le personnel technique bénéficie-t-il de formations ? Oui Non

- Participation des bénévoles Oui Non

- **La gestion :**

- La commune a-t-elle élaboré un plan de gestion des espaces verts? Oui Non

- Un plan de désherbage ? Oui Non

- Un plan de gestion du patrimoine arboré ? Oui Non

- **La communication et l'animation :**

- La commune organise-t-elle des événements sur le thématique jardin ? Oui Non

- La commune organise-t-elle un concours des Maisons Fleuries : Oui Non

- La commune communique-t-elle son patrimoine paysager ? Oui Non

- Si oui, de quelle manière ? _____

**Le règlement est téléchargeable à partir du site Internet :
www.villesetvillagesfleuris.cd24.fr**